



à la une

L'école reprend des couleurs

Comme un passage de témoin la nouvelle génération a redonné ses couleurs d'antan à la fresque de l'école.

NOUVEAU !

MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE

Suite aux constats suivants : une faible fréquentation le mercredi et la population qui vient avant l'ouverture le jeudi, la mairie ajuste ses horaires d'accueil.

Dès la rentrée de septembre, les horaires d'ouverture seront :

Le lundi	de 9 h 30 à 12 h 30
Le jeudi	de 16 h 00 à 19 h 00

TARIFS 2015 LOCATION DE SALLES

	Commune	Hors commune
Salle des fêtes		
Vin d'honneur, thé dansant, jeux	50 €	70 €
Toutes activités	180 €	280 €
Local annexe	30 €	30 €

Salle de la convivialité (en journée)

Sans repas	50 €	70 €
Avec repas (sans cuisine)	70 €	100 €

URGENCES ET NUMÉROS UTILES

Urgences (par téléphone portable)	112
Samu	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Eau 02 33 72 27 83
Astreinte téléphonique

vie pratique

Mairie

50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire
02 33 56 52 30
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr
www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30
Le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00

Saint-Lô agglomération

101 rue Alexis de Toqueville - BP 90300
50010 Saint-Lô cedex
02 14 29 00 00
www.saint-lo-agglo.fr

Carte Agglo

Vous avez entre 13 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants. Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 14 16 30 10 ou sur www.saint-lo-agglo.fr

Ocitola

Service de transport à la demande du lundi au samedi. Deux points d'arrêt : le bourg et La Hure de Loup

1,05 € le trajet simple (gratuit pour les - de 4 ans)
Réservation au 02 33 05 05 05
Info sur www.saint-lo-agglo.fr



Actualités, photos, histoire, renseignements pratiques, ...

www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ? (Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00
les jours fériés	de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



Brûlage des végétaux

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

Autorisé

du 1^{er} novembre au 31 mars, vous pouvez brûler des végétaux à branches nues d'un diamètre inférieur à 7 cm.

Le feu doit être :

- à plus de 200 m des habitations et plus de 100 m des routes,
- éteint au coucher du soleil,
- éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur la voie publique ou vers les habitations,
- constamment surveillé.

Interdit

Vous ne pouvez pas brûler de souches, de produits de taille, des végétaux persistants, de tonte et de fauche.

Tous les feux sont interdits du 1^{er} avril au 31 octobre.

pas à pas

la vie communale

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Juin 2015 - n°40 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Commission communication : Frédéric André, David Besnard, Sébastien Giard, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, John Philipot / Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 260 exemplaires.

Prochaine parution : pas à pas n°41 - Décembre 2015.

Vous avez des articles ou des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr ou déposez les à la mairie.



sommaire

à la une

- 1 L'école reprend des couleurs

vie pratique

- 2 Infos pratiques
3 Le mot du maire

vie municipale

- 4 Les échos du conseil
6 Les commissions
Qui est Monsieur Risques ?
7 Le budget 2015

vie communale

- 8 C'est notre Tour !
Epicerie de campagne
Carnet
Agenda des événements
9 "Bonnes vacances les élèves"
Les travaux du semestre

vie des assos

- 9 Le comité des fêtes
10 Gym volontaire
Club de l'amitié
Les goëlands
11 Espoir Sainte-Suzannais
Tennis de table
Société de chasse

Patrimoine

- 12 Jean de Brébeuf
L'APE met le feu !

Le mot du maire

Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais contraint et forcé, que nous avons augmenté notre fiscalité. Contraint parce que l'état nous verse moins et nous demande plus, notamment pour les écoles avec la prise en charge des temps d'activités périscolaires. Forcé parce que nos investissements passés pèsent encore lourdement sur le budget.

Soyons positifs, notre population en croissance, atténuée la baisse de dotation de l'état, la plupart des contrats ont été revus à la baisse et de nombreux travaux ont été effectués par nous même.

Nous restons avec la taxe d'habitation la moins élevée de notre ancien canton.

De nombreux événements ont lieu toute l'année sur la commune, n'hésitez pas à participer, c'est le secret de la bonne vie de la commune et des associations.

Même si ça ne se passe pas sur notre commune, cela nous intéresse : le barrage d'Aubigny va être supprimé pour rendre à la Vire son cours naturel. J'ai proposé qu'en lieu et place soit installé un passage à gué en disposant un chemin de pierre qui permettrait de relier les deux rives. Une étude sera engagée pour un résultat d'ici 2 ans.

Vous le savez, c'est confirmé : le Tour de France passera à Sainte-Suzanne l'année prochaine, le dimanche 3 juillet. Pour cette grande manifestation, une association spéciale Tour de France va se créer dans le but de faire une grande fête autour de ce passage, mais aussi pour gérer l'événement et avoir des retombées positives pour la commune. Cette



association se mettra en place le 9 juillet. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Toutes ces infos, mais aussi beaucoup d'autres sur la vie de la commune, vous pouvez les retrouver sur le site internet www.sainte-suzanne-sur-vire.net. Pour ceux qui sont connectés, allez voir, le site est très bien fait et reçoit déjà de nombreuses visites.

A toutes et tous, je vous souhaite un bel été, qui commence ce samedi soir avec un apéro-concert dans le bourg.

Antoine Aubry
Maire

Les conteneurs ne sont pas des décharges !

Le terrain de sport de la Hure de Loup n'est pas une décharge sauvage. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

Ces actes d'incivilité sont sanctionnables.

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être jetés à la déchetterie de Saint-Lô ou Condé-sur-Vire, route de Précorbin (ouvertes du lundi au samedi).



ATTENTION !

La mairie sera fermée du 24 juillet au 23 août.
En cas d'urgence, adressez-vous au maire au 06 03 30 91 70 ou à ses adjoints.

ÉLECTIONS RÉGIONALES - VOTE PAR PROCURATION

Pour les prochaines élections régionales, les 6 et 13 décembre 2015, si vous ne pouvez pas être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Nouveau – Vous pouvez désormais remplir le formulaire Cerfa de demande de vote par procuration sur Internet (www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration), l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée*.

*L'autorité localement habilitée à établir une procuration est le juge du tribunal d'instance ou le greffier en chef de ce tribunal ou un officier ou un agent de police judiciaire (autre que les maires et les adjoints).

Concours

« Un logo pour Sainte-Suzanne-sur-Vire »

La municipalité organise un concours pour la création du logo de Sainte-Suzanne-sur-Vire. Signature visuelle de la commune, ce logo servira à identifier celle-ci sur différents supports (affiche, signalétique, courrier, bulletin municipal, internet, etc.). Le jury est composé du maire et du conseil municipal.

Les propositions devront parvenir à la mairie pour le **10 septembre 2015** au plus tard.

Le concours est ouvert à tous les Sainte-Suzannais ! N'hésitez pas à participer.
Le dossier de participation et le règlement du concours sont consultables en mairie et sur le site internet.

Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur www.sainte-suzanne-sur-vire.net, rubrique "Conseil municipal"

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 22 janvier 2015

Monsieur le Maire annonce au conseil municipal le passage du Tour de France dans la commune en 2016.

Les deux heures de ménages au complexe de la Hure de Loup par Mme Fossey seront dorénavant financées par Saint-Lô Agglo.

La renégociation des contrats d'assurances a permis une **économie de 800 €**.

Le bilan 2014 de la salle des fêtes est positif.

Sébastien Giard fait part de diverses remarques sur l'entretien général et notamment sur l'environnement des containers

de tri sélectif.

John Philipot donne compte-rendu de l'avancée du PCS.

Philippe Lefèvre fait état de la situation dans les bâtiments communaux au niveau sécurité.

Conseil municipal du 19 février 2015

Convention auprès de Saint-Lô agglo pour la compétence sports

Le conseil municipal autoriser le maire à signer la convention de mise à disposition des services de la commune dans le cadre de la compétence Sports de Saint-Lô Agglo.

Tarifs de l'espace d'accueil collectif

Le conseil fixe le prix de location de l'espace d'accueil collectif pour un repas sans cuisine à la somme de 100 € pour les hors commune, 70 € pour les habitants de la commune et à 0,23 € le prix du Kw/h consommé.

D'autre part, il fait état de l'occupation diverse de l'atelier communal par les associations et demande qu'il soit réservé suffisamment de place pour les travaux communaux actuel et à venir. David Besnard et Sébastien Giard, membres du comité des fêtes, répondent qu'il était prévu à l'origine de la construction qu'une partie de l'atelier leur soit réservé. John Philipot s'engage pour que l'association des Goélands libère le plus rapidement possible la place qu'il occupe actuellement.

Plan communal de sauvegarde (PCS)

John Philipot et Philippe Lefèvre ont travaillé sur le projet du PCS. Ils présentent au conseil l'avant-projet qui sera prochainement finalisé.

Un "Monsieur ou Mme Risque" doit être nommé pour la coordination du PCS. Suite à la commission Sécurité, **Jean-Claude Hérard est nommé à la fonction de référent technique "Monsieur Risques" du Plan Communal de sauvegarde** (voir p. 6).

INFORMATIONS DIVERSES

Un état des lieux des dispositions d'accessibilité pour les communes de plus de 500 habitants devra être dressé avant le 27 septembre 2015.

Les associations devront produire leurs comptes à leurs demandes de subventions 2015 conformément à la loi.

Philippe Lefèvre s'inquiète du fonctionnement du chauffage de la salle des fêtes et des diverses utilisations possible par les associations.

Après ce débat, Philippe Lefèvre indique qu'il démissionne du conseil municipal.

Jean-Claude Hérard fait état de l'avenir des Clic suite au désengagement du département. Il propose la signature d'une pétition pour soutenir le maintien des Clic dans leur mission de conseil et d'orientation des personnes âgées.

Conseil municipal du 9 avril 2015

Démission de deux membres du Conseil Municipal

M. le Maire informe le conseil que Chantal Hardy et Philippe Lefèvre ont démissionné du conseil municipal. Leurs lettres de démission ont été transmises à la préfecture. Jean-Marie Vivier demande à ce que le maire fasse lecture des lettres de démission.

Tarifs de location des salles

Le montant de l'acompte pour la location de la salle de l'espace d'accueil collectif est fixé à 50 €.

La règle de gratuité pour les associations est également revue. Une seule location ou occupation de la salle des fêtes dans l'année reste gratuite (hors consommation électrique qui seront facturées).

Vote des taux d'imposition

La commission finances a constaté un manque de 11 000 € pour équilibrer le budget 2015.

En 2014, les élus ont réalisé des économies sur tous les postes budgétaires. *Quelques exemples : le coût du bulletin municipal est passé de 1 300 € à 300 €, les frais d'affranchissement ont été divisés par deux, les contrats d'assurance et de combustibles ont été renégociés à la baisse.*

Malgré tout, la pression du budget de fonctionnement reste forte. L'augmentation de la participation financière au syndicat scolaire du Sigas de près de 10 000 € illustre à elle seule cette pression (augmentation due en partie à la réforme scolaire).

De plus, le remboursement de l'investissement très important pour une petite commune impacte aussi le budget.

Sainte-Suzanne-sur-Vire est donc confrontée à de nouvelles dépenses avec moins de recettes. Les dotations de l'État baissent encore cette année, même si l'augmentation de la population a permis de limiter cette perte.

Après étude, le trésorier de la collectivité propose l'augmentation de la fiscalité, seule solution pour équilibrer le budget. Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur les nouveaux taux d'imposition communaux qui permettront d'équilibrer le budget.

Le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition à partir de 2015 de la façon suivante :

- Taxe d'habitation 7,87 %
- Taxe foncière bâti 11,71 %
- Taxe foncière non bâti 28,04 %

Compte administratif 2014

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Jean-Claude Hérard, arrête et approuve le compte administratif de l'exercice 2014.

Section d'investissement

Déficit de clôture à la fin de l'exercice précédent	- 54 270,65 €
Dépenses de l'Exercice	- 40 028,17 €
Recettes de l'Exercice	64 293,77 €
Excédent d'investissement de l'exercice	24 265,60 €
Déficit d'investissement cumulé	- 30 005,05 €

Section de fonctionnement

Excédent de clôture à la fin de l'exercice précédent	8 402,42 €
Dépenses de l'Exercice	- 204 848,40 €
Recettes de l'Exercice	238 376,97 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	33 528,57 €
Excédent de fonctionnement cumulé	41 930,99 €

Subventions 2014

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Association	Commune	Subvention	
APEI centre Manche (Esat anciennement CAT)	Condé-sur-Vire	80 €	
Fond départemental d'aide aux jeunes*	Saint-Lô	120 €	
Club de l'amitié	Ste-Suzanne-sur-Vire	480 €	
Comité des fêtes	Ste-Suzanne-sur-Vire	690 €	
Les amis de St Jean de Brébeuf	Condé-sur-Vire	120 €	
Fond Solidarité Logement - conseil général*	Saint-Lô	87 €	
Anciens combattants (CATM)	Ste-Suzanne-sur-Vire	60 €	
Anciens combattants (UNC et 14-18)	Ste-Suzanne-sur-Vire	120 €	
Société de chasse	Condé / Ste-Suzanne	45 €	
La Badoline	Ste-Suzanne-sur-Vire	98 €	
<i>Les autres demandes sont refusées.</i>		Total	1 900 €

* Subvention obligatoire

Pour la première fois depuis 20 ans les taux d'imposition locaux augmentent donc de 1 point. Ils restent quand même en dessous des taux des communes environnantes.

INFORMATIONS DIVERSES

Jean-Claude Hérard indique qu'il s'est rendu à la réunion des correspondants CRISE avec EDF.

John Philipot a travaillé avec les enfants au fleurissement de l'arrière de la salle des fêtes.

Jean-Marie Vivier demande que soit rebouché des trous de la voirie dans le secteur des Longues Raies. Une campagne de rebouchage sera effectuée par les conseillers.

Annabelle Lavigne fait un bilan très positif des premiers mois de vie du site internet.



Du 1^{er} janvier au 30 juin :

- 2 150 visites
dont un pic le 1^{er} juin à 140 visites.
- 1 900 visiteurs
dont 13% sont des utilisateurs réguliers.
- 7 000 pages vues.

Dans le moteur de recherche Google :

- le site est remonté 7 100 fois et 336 personnes sont arrivées sur le site après une recherche.
- Le mot-clé [sainte suzanne] fait remonter notre site en 2^e position (derrière Sainte-Suzanne en Mayenne).
- Le mot-clé [sainte suzanne sur vire] fait remonter notre site en 1^{re} position.

Conseil municipal du 21 mai 2015

Tarification des cavurnes dans le cimetière communal

Le maire fait état de la tarification applicable actuellement pour le cimetière et des éventuelles demandes de cavurnes suite aux crémations.

Le conseil fixe les tarifs suivants pour une concession cavurne :

- 75 € pour 30 ans
- 150 € pour 50 ans

La concession débutera à compter du jour de signature du titre de concession.

Plus aucun traitement chimique pour protéger les ressources en eau

Après un test concluant d'un an, la commune ne désire plus avoir recours aux produits chimiques pour l'entretien de ses espaces publics. Le conseil municipal s'engage à ne plus utiliser ou faire utiliser de produits chimiques pour entretenir les espaces communaux.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire félicite le comité des fêtes pour la réussite de son vide grenier.

Le barrage voisin d'Aubigny sera arasé à compter de juillet 2015.

L'opération OPAH continue pour la réhabilitation et l'amélioration de l'habitat.

John Philipot et Annabelle Lavigne souhaitent impliquer les adolescents dans la vie de la commune. Ils réfléchiront à ce qui peut leur être proposé.

Monsieur le Maire souhaite faire un démenti et indique qu'aucune discussion n'a été engagée en vue d'une éventuelle fusion en commune nouvelle.

Les commissions complètent leurs effectifs

Suite à la démission de deux conseillers municipaux, les effectifs des commissions communales sont revus.

Aide sociale - CCAS

Jean-Claude Hérard, David Besnard, Sébastien Léveillé

Appel d'offre

Titulaires : Antoine Aubry, Jean-Claude Hérard, Emmanuel Porée, Jean-Marie Vivier

Suppléant du maire : David Besnard

Suppléants : Éric Daguet, Sandrine Février, Annabelle Lavigne,

Travaux et urbanisme

Jean-Claude Hérard, Sandrine Février, Éric Daguet, Annabelle Lavigne, Sébastien Léveillé, Emmanuel Porée, Jean-Marie Vivier

Salle des fêtes

Antoine Aubry, David Besnard, Jean-Claude Hérard

Fleurissement

Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, Joëlle Leboucher, Sébastien Léveillé

Agriculture

David Besnard, Jean-Marie Vivier

Sécurité

Jean-Claude Hérard, David Besnard, John Philipot, Jean-Marie Vivier

Listes électorales

David Besnard, Jean-Claude Hérard, Sébastien Giard, Emmanuel Porée

Communication

Jean-Claude Hérard, Frédéric André, David Besnard, Sébastien Giard, Annabelle Lavigne, John Philipot

Finances

Jean-Claude Hérard, Frédéric André, David Besnard, Éric Daguet, Sandrine Février, Jean-Marie Vivier

Fêtes, cérémonies, culture, patrimoine

Jean-Claude Hérard, David Besnard, Sébastien Giard, Annabelle Lavigne, John Philipot

Sport et associations

Éric Daguet, Sébastien Giard

Cimetière

Jean-Claude Hérard, John Philipot, Emmanuel Porée, Jean-Marie Vivier

Délégué Crise ErDF

Jean-Claude Hérard

Qui est Monsieur Risques ?

Lors du conseil municipal du 19 février le "Monsieur Risque" de la commune a été nommé. Jean-Claude Hérard est nommé à la fonction de référent technique "Monsieur Risques" du Plan Communal de sauvegarde.

Le correspondant Crise est un élu de la commune choisi pour sa bonne connaissance du terrain et formé par ErDF sur le dispositif d'alimentation électrique.

Il est chargé de fournir les premiers diagnostics sur l'état du réseau. Un gain de temps précieux pour accélérer et faciliter les dépannages.

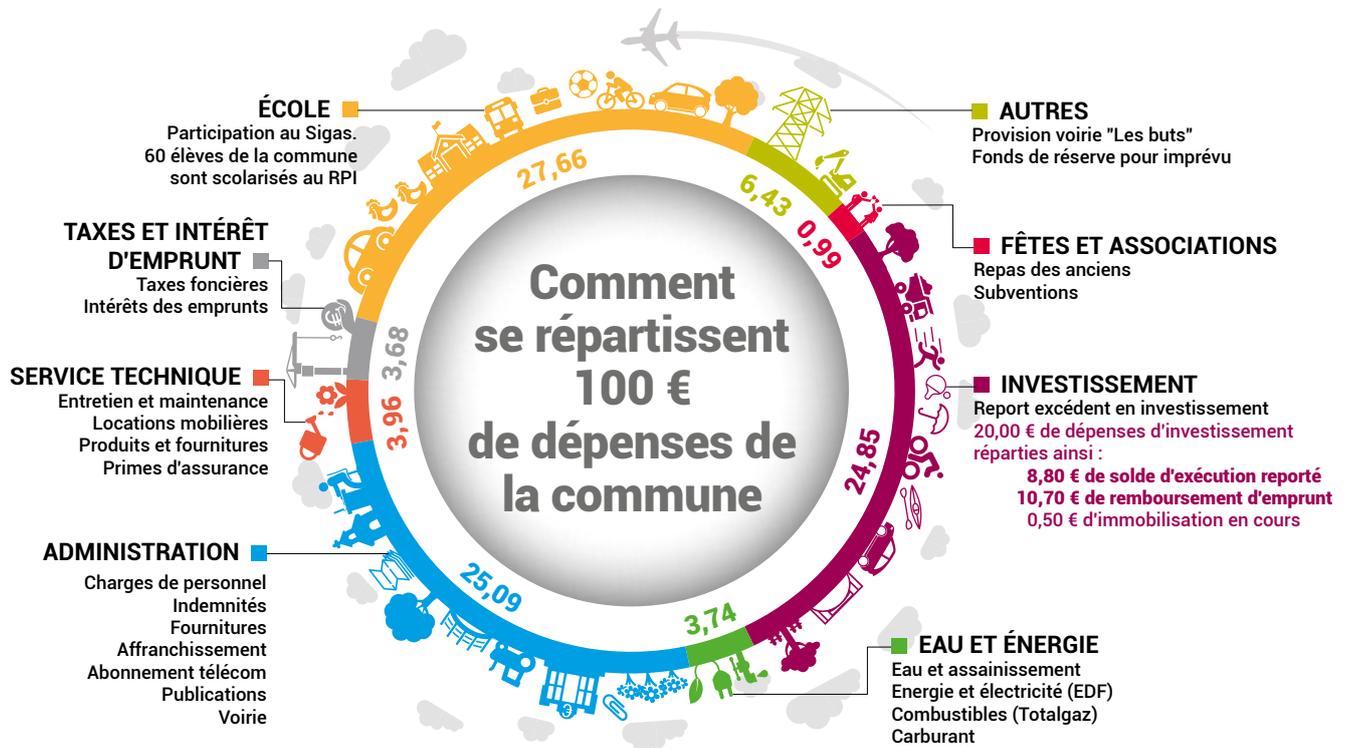
Il sert aussi de relais d'informations auprès du maire et des habitants : recommandations de sécurité, état d'avancement des travaux, etc.

Mis en place depuis 2006 pour renforcer la coopération avec les collectivités lors d'une crise, les correspondants Crise sont aujourd'hui présents dans de nombreux départements.

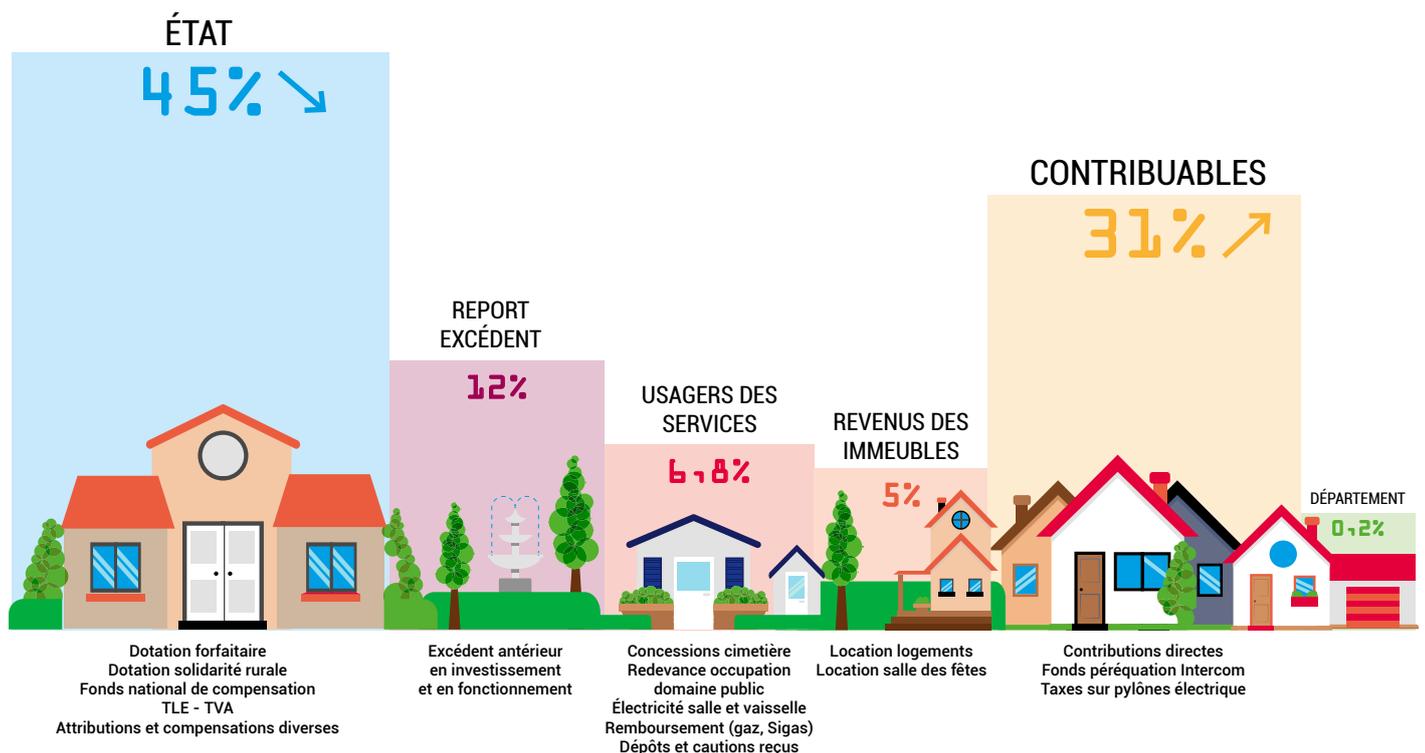
Comment se répartit le budget 2015 de Sainte-Suzanne-sur-Vire ?

Le budget a été adopté par le conseil municipal pour un montant global de 344 878 €. Le budget 2015 s'équilibre à 276 244 € en fonctionnement et à 68 634 € en investissement.

Ce budget illustre la volonté du conseil de maintenir des équipements et des services de qualité (l'entretien des routes, la cantine, ...) pour les habitants de Sainte-Suzanne-sur-Vire, malgré un contexte économique et financier difficile pour la commune.



D'où proviennent les recettes de la commune



En 2016, c'est notre Tour !



Le 10 juin, une cinquantaine de personnes ont répondu présentes à la réunion **"Sainte-Suzanne-sur-Vire, c'est notre tour"** organisé par la municipalité.

Le Tour de France traversera notre commune le dimanche 3 juillet 2016. Cet événement unique dans la vie de Sainte-Suzanne nécessite l'implication du maximum d'habitants.

Antoine Aubry souhaite faire venir du monde avant le tour et les garder toute la journée du 3 juillet : *"Nous voulons donner une image positive et mettre en valeur notre commune"*.

Une association sera créée pour un an, le temps de coordonner les volontaires, regrouper les idées de tous, structurer les actions et orga-

niser les animations.

Une page spéciale sur le site internet vous permettra de devenir bénévole, de proposer vos idées et de suivre les préparatifs tout au long de l'année.

À noter :
prochaine réunion publique, le 9 juillet à 20 h 30.

Épicerie de campagne

Une épicerie de campagne viendra à la rentrée de septembre **tous les vendredi après-midi sur le parking de l'école.**

Un camion mobile parcourra la campagne saint-loise et proposera son épicerie aux communes dépourvues de commerces.

Un vrai plus pour les Sainte-Suzannais et les parents qui viendront chercher leurs enfants à l'école le vendredi !

Agenda des événements

CONCERT

Apéro concert

4 juillet
Place de l'église à 19h00
Restauration sur place
Entrée gratuite

COMITÉ DES FÊTES

ANIMATION

Nuit des étoiles

Observation du ciel, de la lune, des planètes Mars et Vénus grâce à un télescope

8 août
au terrain de football à 21 h 30
Gratuit

LES GOÉLANDS

ANIMATION

Son & lumières

14 août
Église
Restauration sur place
Entrée gratuite

CONSEIL MUNICIPAL

CONCOURS

Concours de selfies

Ouvert aux ados de la commune sur le thème du patrimoine

15 août au 15 septembre
Rendez-vous sur la page facebook à partir du 15 août

CONSEIL MUNICIPAL

ÉVÉNEMENT

Journées du patrimoine

19-20 septembre
Gratuit

CONSEIL MUNICIPAL

ÉVÉNEMENT

Cérémonie du 11 novembre

ANCIENS COMBATTANTS

EXPOSITION

Salon d'automne

10 au 15 novembre
Salle des fêtes
Gratuit

COMITÉ DES FÊTES

EXPOSITION

Le changement climatique

28-29 novembre
Cantine
Gratuit

LES GOÉLANDS

« Bonnes vacances! »

Les portes de l'école se ferment après une année scolaire bien remplie pour les enfants de Baudre et Sainte-Suzanne.

Quelques temps forts ont marqué cette année. Autour des apprentissages en classe, les élèves ont pu participer à des rencontres sportives (course, vélo) ainsi qu'un cycle d'apprentissage en natation

au centre aquatique de Saint-Lô.

Les CM1 et CM2 ont dévalé les pistes de Saint-Sorlin dans les Alpes pendant une semaine.

Enfin, le spectacle de fin d'année a mêlé théâtre, danse et chant à Condé-sur-Vire pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Les travaux du semestre

Le conseil municipal, l'employé municipal, et des habitants volontaires ont réalisé des travaux et des chantiers pour entretenir notre commune à moindre frais, ainsi :

- des barrières clôturent le terrain autour de l'école,
- le portail du bas du cimetière est repeint, celui du haut le sera avant l'automne. Un loquet sera posé,
- une chicane en bois, près de la rue de la crête, évite que les enfants en vélo ne se retrouvent directement sur la route,
- des éclairages solaires sont installés sur les arrêts de bus afin que les scolaires ne soient pas dans le noir complet,
- le jardin du souvenir dans le cimetière est réaménagé pour permettre de disperser des cendres funéraires dans de meilleures conditions de respect (chemin de dispersion et plantation de deux rosiers).

Dans quelques jours, les conseillers municipaux et l'employé municipal rebouchent les nombreux trous et nids de poule de la voirie.

vie des assos

COMITÉ DES FÊTES

Des nouvelles du comité des fêtes

Le 6 décembre 2014, a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Le bureau a été reconduit pour poursuivre les activités sur 2015. Il est constitué de David Besnard (Président), André Lebouteiller et Sébastien Giard (Vice-Présidents), Monique Coligny (Trésorière) et Florent Moquet (Secrétaire).

Deux nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe : Jacques et Maryse Durand. Les autres membres du comité des fêtes sont : Antoine Aubry, Raymond Chouquais, Jean-Philippe Debon, Alain Faudet, Philippe Harivel, Jean-Claude Hérard, Pierre Hérard-Brégeault, Marie Laverge, Gilbert Leboulanger, Michel Legrandois, Dominique Leray, Louis Moquet.

Le 17 mai, sous un soleil radieux, a eu lieu le vide grenier pour sa 7^e édition consécutive. Une centaine d'exposants étaient présents, transformant le parc des écoles en



une forêt de véhicules, parasols et trésors du grenier. L'affluence record de chineurs venu faire des affaires ou des simples visiteurs venu profiter de cette manifestation restera aussi mémorable.

Le 4 juillet aura lieu l'apéro concert sur la place de la mairie. Suite au dernier Apéro concert particulièrement arrosé par la pluie, le comité des fêtes a décidé d'inviter à nouveau les artistes qui avaient fait le déplacement sur 2014. Au programme donc, Aurélien, Kalya Duo et Les Dés Jantés vont animer cette soirée. Devant le succès de leurs prestations de l'année dernière, Marie Leprovost et Manon André ont accepté de reprendre à nouveau l'invitation du comité

des fêtes et donner de leur voix en duo ou en solo pendant les intermèdes. Elles seront rejointes par Lucie Couespel, Alice Besnard et Romane André.

Les projets pour le second semestre portent sur la 4^e édition de l'**exposition de peinture** et de sculpture. Fort du succès des années précédentes, le comité des fêtes reconduit cette manifestation culturelle.

Après quoi, le mois de décembre sera la période du bilan de l'année avec la tenue de l'assemblée générale et la préparation des animations de fin d'année.

David Besnard
Président

GYM VOLONTAIRE

Événements 2015

Le 18 janvier : Galette des rois

Le 15 mars : Randonnée dans la région de Tessy-sur-Vire

Le 7 juin : Sortie annuelle dans la région de Jullouville : la vallée des peintres et la cabane Vauban. Une journée très agréable sous le soleil et appréciée par tous les participants.

Le 25 juin : Randonnée et soirée crêpes pour la clôture de la saison 2014-2015

Rendez-vous le jeudi 10 septembre à 19h salle de la Hure de loup pour la rentrée 2015-2016

Venez nombreux : les 2 premières séances, ouvertes à tous, sont gratuites.

Maryse Durand
Présidente



LES GOÉLANDS

184 personnes visitent l'expo sur la biodiversité

L'association les Goélands grâce à ses bénévoles a continué d'animer les temps périscolaires sur les écoles de Baudre, Ste-Suzanne/Vire et Guilberville. Les enfants ont abordé différents thèmes depuis janvier : élevage d'escargots, réalisation d'un aquarium d'eau de mer, élevage de vers de terre, l'eau sur Terre, la biodiversité, jardiner sans produits phytosanitaires, observation d'espèces animales et végétales vivant à proximité de l'école, réfection de la fresque sur le mur de l'école, réalisation d'un parterre près de la salle des fêtes, ... Dès septembre, nous continuerons d'animer ces activités dans ces

écoles ainsi qu'à Torigni-sur-Vire et St-Jean des Baisants.

Notre association vient de présenter pendant une semaine une exposition sur la biodiversité qui a été visitée par 184 personnes dont 84 scolaires. Cette exposition a été l'occasion de donner des conseils pour se passer des produits phytosanitaires comme le fait la commune depuis un an. Plusieurs habitants ont signé un engagement par lequel ils s'engagent à limiter dès aujourd'hui l'utilisation de ces produits.

John Philipot
Président



CLUB DE L'AMITIÉ

Forme et détente

Le club de l'Amitié de Sainte-Suzanne-sur-Vire, fort de ses 74 adhérents finit l'année scolaire par deux manifestations.

Le 7 mai 2015, journée de la forme pour tous les clubs voisins avec différentes marches le matin et repas en musique pris à la salle des fêtes. 200 participants dont 45 du club.

Le 18 juin 2015, la journée détente s'est déroulée à La Haye du Puits avec plusieurs possibilités de marches vers Lithaire. Une cinquantaine de personnes ont participé.

La reprise des activités aura lieu le **jeudi 17 septembre 2015** pour les amateurs de marche et de belote.



Raymonde Brioult, présidente du club, recevant la coupe par Marie-Pierre Fauvel, conseillère départementale.

Brigitte Delmas
Secrétaire



www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Associations de Sainte-Suzanne, vous souhaitez apparaître sur le site internet de la commune, pour afficher :

- vos coordonnées,
- vos activités,
- votre bureau,
- etc.

C'est facile ! Remplissez le formulaire sur la page du site :
www.sainte-suzanne-sur-vire.net/cadre-de-vie/les-associations/

Bilan de la saison 2014/2015

Le club atteint l'effectif de 28 licenciés : 25 licences traditionnelles (compétition) et 3 licences promotionnelles (loisir).

5 équipes "adultes" ont disputé le championnat par équipe.

Le championnat par équipe

Pour la rentrée de septembre, le club engagera de nouveau 5 équipes qui évolueront au niveau départemental :

- 1 équipe en Pré-régional
- 1 équipe en Départemental 1
- 2 équipes en Départemental 2
- 1 équipe en Départemental 4

Les compétitions individuelles

Le club a été représenté sur des compétitions individuelles de niveau départemental, régional, national (finales par classements, critérium fédéral, tournoi,) et sur les circuits jeunes départementaux.

LA PROCHAINE SAISON

Comme chaque année la saison débutera par le tournoi annuel du club ouvert aux licenciés, à leur famille ainsi qu'aux habitants de la commune.

Amis pongistes, venez donc nombreux le **samedi 5 Septembre 2015 à la salle de La Hure de Loup**. L'assemblée générale se tiendra également cette journée. Si par ailleurs vous désirez pratiquer le tennis de table, venez nous rencontrer les jours de permanence pour le renouvellement des licences qui auront lieu tous les



Nicolas Féron, la plus belle progression du club. Avec plus de 400 points, cela représente 4 classements !

mardis et mercredis soirs à partir de 20h30 dès le 25 août 2015.

Le bureau est composé de : Jean-Pierre Deslandes (Président et entraîneur), Marie Renault (Vice-présidente), Richard Saintenoy (Trésorier), Sabrina Poiraud (Secrétaire), Guillaume Deslandes, Pierre Baudin, Alain Hamel, Ludovic Moquet, Pascal Osouf.

Le club recherche des joueurs de tous niveaux pour évoluer de la D4 à la PR ainsi que des jeunes pour former un groupe et apprendre la pratique du tennis de table.

Pour tous renseignements complémentaires, à contacter Sabrina Poiraud par mail lepesteur.sabrina@neuf.fr ou au 06 28 21 66 34 / 02 33 72 26 64.

Sabrina Poiraud
Secrétaire

Le club recherche des joueurs

L'équipe de football de l'espoir Ste Suzannais a terminé cette saison à la onzième place synonyme de descente. On ne peut que constater que, pour sa première saison en deuxième division, la marche était trop haute.

L'attaque a été au niveau avec 33 réalisations en 22 matchs. Par contre l'équipe a encaissé trop de buts avec la plus mauvaise défense du championnat. Le bilan est très décevant et c'est donc logiquement que le club retrouvera la 3^e division l'année prochaine.

Le tournoi du 1^{er} mai s'est passé comme chaque année dans une très bonne ambiance. A cette occasion, le club tient une nouvelle fois à remercier tous les participants, tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de cette manifestation, en particulier le maire, le comité des fêtes, Mme Fremont, l'agglomération Saint-Loise, les grilleurs, les arbitres et tous les bénévoles du club.

Les joueurs et dirigeants remercient également l'agglomération Saint Loise, la commune et ses agents pour toute l'aide qu'ils apportent quotidiennement au bon fonctionnement du club.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 12 juin. A cette occasion, le verre de l'amitié suivi d'un repas a clôturé cette saison.

Le club est à la recherche d'un entraîneur pour la saison prochaine et principalement de joueurs car à ce jour son avenir reste en suspens de nouvelles recrues !!!

Vous pouvez nous joindre à es_ste_suzanne@fbn.fr ou en contactant le président M. Hamel au 06 76 16 73 17.

Bonnes vacances à tous !!!

David Hamel
Président

Une chasse active contre les nuisibles

La société de chasse de Condé-sur-Vire et Ste Suzanne tient à remercier les agriculteurs et propriétaires de terrains qui nous permettent de pratiquer la chasse, la destruction de nuisible, le repeuplement et la gestion du gibier sur l'ensemble du territoire dont ils nous cèdent leurs droits de chasse. Notre priorité étant d'entretenir un climat de confiance et un bon relationnel entre le monde de la chasse et les agriculteurs.

Concernant le gibier de repeuplement, nous avons lâchés 300 perdreaux gris, 200 perdrix rouges, 600 faisans et nous sommes ravis de pouvoir constater que quelques couples de faisans et perdrix se sont établis sur le territoire.

Concernant les nuisibles, notre participation est active sur le territoire avec plus d'une cinquantaine de renards, plus de 550 corbeaux sans oublier les ragondins et fouines qui sont prélevés par nos différents piégeurs et personnes autorisées au tir de ces nuisibles. Cette régulation est essentielle pour le maintien de notre population de gibier (lièvres, faisans, perdrix, ...) et pour la veille sanitaire.

Pour ce qui est des festivités, nous avons organisé, une soirée choucroute en février avec l'orchestre "Isabelle Lepinay", une journée super loto en avril animée par Jean-Claude et Dominique. Cette festivité a très bien marché avec un Condéen, gagnant du

gros lot (un bon d'achat de 1 200 €). Nous avons aussi organisé, fin mai, notre ball-trap annuel qui s'est bien déroulé malgré de conditions météo capricieuses. Nous remercions les tireurs et les bénévoles qui étaient au rendez-vous et en particulier à Olivier Briard et René Mesnildrey pour le prêt du terrain et de l'infrastructure.

Ces manifestations seront reconduites l'année prochaine :

- Repas de chasse le 27 février 2016
- Super loto le 2 avril 2016
- Ball trap le 21 et 22 mai 2016

Christophe Pillon
Président



Jean de Brébeuf



Les parents
d'élèves
mettent le feu !



Saint Jean de Brébeuf, né à Condé-sur-Vire, le 25 mars 1593 et mort brûlé vif par les Iroquois près de la baie Géorgienne le 16 mars 1649, est un prêtre jésuite, missionnaire en Nouvelle-France. Reconnu comme martyr de la foi chrétienne il a été canonisé en 1930. Il est commémoré le 19 octobre.

Saint Jean de Brébeuf entre au noviciat des Jésuites à Rouen en 1617, est ordonné prêtre en 1622. Selon son désir il est envoyé en Nouvelle France (le Canada) en 1625 chez les Hurons. Jean de Brébeuf fonde une mission, avec 1 ou 2 compagnons. Il vit avec les Hurons en cabane, voyage à pied, en canot difficilement, dangereusement. Son premier souci, apprendre la langue et composer une grammaire, au catéchisme.

Les Iroquois, une tribu voisine, s'attaquent souvent aux Hurons : pillages, massacres, tortures. Lors d'un assaut plus violent, Jean de Brébeuf et Gabriel Lallemant sont capturés le 16 mars 1649 et subissent un horrible martyre.

Au travers des comptes-rendus qu'il envoyait en France nous avons beaucoup de ses pensées par exemple :

"Certes, je me suis trouvé parfois si las que le corps n'en pouvait plus. Mais, mon âme ressentait de très grands contentements considérant combien je souffrais pour Dieu. Nul ne le sait s'il ne l'expérimente".

Sur le site de la "Boissaie" à Condé sur Vire à la Chapelle Jean de Brébeuf, trois célébrations ont lieu chaque année :

- en mars (16 et 25) : mémoires du martyr et de sa naissance,
- vers fin juin, anniversaire de sa canonisation avec ses compagnons,
- en octobre : l'Église universelle fête les Saints martyres du Canada : Jean de Brébeuf, Isaac Jogues, Antoine Daniel, Gabriel Lallemant, Charles Garnier, Noël Chabanel, René Goupil, Jean de la Lande.

De juin à septembre un accueil est assuré les dimanches et jours fériés de 15 à 19 heures.

Le site est tranquille, on peut pique-niquer, découvrir de larges horizons.

Les brebeuf

une famille de gentilshommes normands

Guy Poirier, Editions Eurocibles - 25 €

(En vente à la mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire)